

Le Plan d'action national contre le racisme : une réponse partielle à un défi global

En résumé

Le Plan d'action national de mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, élaboré par le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, demeure insuffisant pour transformer en profondeur notre rapport à l'autre, notre vision du monde et de l'humanité. Pour le CLAE, seule une politique d'accueil ambitieuse, conjuguée à une véritable reconnaissance et valorisation de toutes les cultures et formes de métissages culturels, peut constituer une réponse durable à la lutte contre le racisme et les discriminations. Le CLAE réaffirme que la promotion de l'équité et de l'inclusion doit rester attentive à la très grande diversité culturelle du Luxembourg et s'inscrire dans une approche universelle.

Nous constatons

Il est d'abord essentiel de préciser que le PAN AR s'adresse exclusivement aux personnes d'origine africaine et afro-descendantes, un groupe longtemps ignoré par les politiques publiques. Celles-ci, à l'époque, n'avaient pas souhaité répondre aux multiples difficultés engendrées par les conséquences migratoires de la crise financière de 2008.

Le CLAE a été l'une des rares associations à alerter les pouvoirs publics sur l'ampleur de ces migrations et sur l'absence de réponses adaptées. Face à ce vide politique, il a dû se battre pendant des années, et doit malheureusement continuer à le faire, pour construire son espace d'accueil citoyen : un lieu ouvert où l'ensemble des migrations récentes, même celles que les pouvoirs publics négligeaient, peuvent trouver leur place, contribuer à la société luxembourgeoise, y participer pleinement. Nous constatons aujourd'hui que l'attention portée par les pouvoirs publics semble s'inscrire avant tout dans une volonté de répondre aux obligations découlant de la convention internationale, plutôt que dans une démarche véritablement orientée vers la prise en compte des difficultés vécues par ces populations.

La lutte contre le racisme et les discriminations est indispensable, car nos sociétés restent marquées par une vision hiérarchisée et racialisée de l'humanité. Cependant, cette lutte seule ne suffit pas à créer les conditions d'une véritable inscription citoyenne. Les personnes venues en migration continuent de rencontrer des obstacles majeurs dans des domaines essentiels tels que l'éducation, l'accès à l'emploi et au logement. Ces enjeux appellent des politiques publiques ambitieuses, transversales et coordonnées, capables de répondre aux mécanismes d'exclusion produits par une économie capitaliste, souvent au détriment des populations les plus fragiles socialement. Il faut une stratégie globale d'accueil et d'inclusion, encore largement insuffisante au Luxembourg.

Limiter l'action publique au seul racisme envers les personnes afro-descendantes nous semble une erreur, surtout dans un pays marqué par une grande diversité de parcours migratoires. Le racisme ne se résume pas à une origine géographique : il consiste fondamentalement à hiérarchiser l'ensemble de l'humanité. Des formes dérivées, comme l'orientalisme, ont diffusé des stéréotypes durables, qui se traduisent encore aujourd'hui par des rejets fondés sur la religion ou par des discours hostiles envers les musulmans. Il se nourrit de multiples imaginaires qui continuent de reléguer les populations historiquement infériorisées aux marges de notre humanité commune.

Nous devons également rappeler que les immigrations italiennes, portugaises ou balkaniques ont elles aussi rencontré de fortes difficultés, liées au rôle social et économique qui était assigné aux étrangers. Aujourd'hui, le Luxembourg semble concentrer son action sur certaines formes de discrimination, ce qui pourrait traduire une forme d'évitement de son héritage historique et des logiques plus larges — économiques, sociales, culturelles et linguistiques — qui continuent de structurer les dynamiques d'inclusion et d'exclusion. Une politique publique efficace doit prendre en compte la complexité de la place de l'étranger dans la société luxembourgeoise et interroger les mécanismes d'exclusion, véritable « archéologie » permettant de comprendre les soubassements et l'héritage d'un État-Nation.

Nous partageons finalement le point de vue du philosophe Édouard Delruelle, ancien directeur-adjoint du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme en Belgique, lorsqu'il souligne que la lutte contre le racisme doit dépasser les aspects législatifs et les actions de sensibilisation et de formation pour opérer un travail sur les imaginaires collectifs. Si les lois et la sensibilisation sont nécessaires, elles demeurent insuffisantes pour transformer en profondeur les mécanismes qui produisent et reproduisent le racisme. Seule une action ciblée sur nos représentations collectives peut provoquer un changement durable

C'est précisément cette dimension que le CLAE cherche à promouvoir à travers le Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté. En valorisant les cultures issues de l'immigration et en mettant en lumière les dynamiques de métissage culturel, il contribue à changer nos comportements et attitudes, nos stéréotypes, etc. Cette démarche déconstruit les héritages monolithiques, verticaux et hiérarchiques qui entravent la construction d'une identité partagée, riche de multiples références.

Le CLAE demeure ainsi fermement convaincu que la culture ne doit pas être un simple vernis, mais un levier stratégique et central pour induire un changement réel, durable et inclusif, capable de renforcer la cohésion sociale, de promouvoir la diversité et de négocier la place de chacun dans la société. Nous regrettons, à cet égard, que ces considérations essentielles, tout comme notre lecture des conséquences de la construction de l'État-Nation, n'ont pas été reprises dans l'étude « *Le racisme et les discriminations ethno-raciales au Luxembourg* », bien que nous ayons beaucoup argumenté pour que cela soit le cas.

Pour dépasser les limites actuelles du plan national contre le racisme, il est nécessaire de :

- **Mettre en place une politique d'accueil globale, à destination de toutes les personnes venues en migration.** Une telle politique ne peut pas se limiter à certaines catégories jugées « prioritaires » ou à des actions ponctuelles. Les recherches montrent que les phénomènes racistes et discriminatoires diminuent lorsque les inégalités socio-économiques se réduisent et que chacun bénéficie d'un accès équitable à l'éducation, à l'emploi, au logement et à la participation citoyenne. L'accueil doit donc être pensé comme un projet global, capable de répondre à la diversité des parcours migratoires et à la complexité de la société luxembourgeoise.
- **Élargir le champ historique, pour comprendre l'ensemble des dynamiques d'inclusion et d'exclusion liées à la présence de l'Autre.** Nous souhaitons approfondir la compréhension de l'histoire du Luxembourg en adoptant une approche globale des dynamiques migratoires qui ont façonné la société. Le travail de pré-recherche *Le Luxembourg, entre histoire, migration et relation* pourrait idéalement se poursuivre dans le cadre du PAN, afin de mieux analyser les logiques d'(im)mobilité et de migration qui continuent aujourd'hui à influencer les visions et la relation à l'Autre au Luxembourg. Il faudrait éviter que l'enseignement scolaire se limite à l'histoire de l'esclavagisme et du colonialisme.
- **Penser le travail interculturel comme un véritable levier de transformation des imaginaires collectifs.** Nous demandons que le Gouvernement reconnaisse l'importance du Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté comme catalyseur d'une commune humanité, et qu'ils soutiennent également d'autres événements culturels portés par les associations issues et héritières de l'immigration à l'image du Week-end capverdien à Ettelbruck ou autre événement de plus petite envergure.
- **Renforcer les moyens d'action juridique du centre pour l'Égalité de traitement.** Le CET devrait pouvoir ester en justice lorsqu'il constate des cas de racisme ou de discrimination. Cela permettrait de transformer les constats en actions concrètes et de garantir que les victimes disposent d'un recours effectif, renforçant ainsi la crédibilité et l'impact des politiques publiques contre le racisme.